

L'ÉCOUTILLE

Septembre 2010 - Volume 17 No.4

«VORTEX» et «104» cumulent successivement les 1^{eres} positions lors des régates organisées par le CCPNL.



Lequel sortira vainqueur pour le trophée HOMMAGE AUX RÉGATIERs?

Photo : Laurier Gagnon



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

Suite à une demande formulée lors de l'assemblée générale des membres de PNL en février dernier, et selon la volonté du conseil d'administration, la distribution de votre journal l'Écouteille vous parvient selon 3 modes différents.

Il est distribué à chacun des membres en format papier (impression en noir et blanc); il est transmis également à chaque membre par courriel offrant de plus en plus de couleurs (maintenez à jour votre adresse courriel auprès du secrétariat); et finalement, il est placé sur le site web de la marina au www.parcnautiquelevy.qc.ca sous l'onglet «journal l'Écouteille (pdf)».

Administrateurs

COMMODORE

M. Georges Leblanc

VICE-COMMODE

M. Mario Côté

SECRÉTAIRE

M. Jacques Demers

TRÉSORIER

M. André Langevin

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES

Mme Michelle Cantin

DIRECTEUR DES TRAVAUX

M. Alain Leduc

DIRECTEUR DU PERSONNEL

M. Alain Dupont

REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE LÉVIS

M. Simon Théberge

L'Écouteille est publié

par Parc Nautique Lévy (1984) inc
au rythme de 6 numéros par année.

Il est distribué gratuitement à ses
membres par courriel et placé sur le
site Web

www.parcnautiquelevy.qc.ca

Des copies sont disponibles à la
capitainerie (secrétariat).

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE
Mario Côté

RESPONSABLE TECHNIQUE
Marc Royer

COLLABORATEURS

Germain Bussières

Pierre Dorval

Laurier Gagnon

Georges Leblanc

Jean-Luc Lemieux

RECRUTEMENT ET PUBLICITÉ
France Côté

CORRECTRICE
Cécile Therrien

INFOGRAPHIE
Maude Royer

Personnel 2010

SECRÉTARIAT

Mme France Côté

Mme Ginette Dutil

MAÎTRE DE PORT

M. Germain Bussières

ADJOINT AU MAÎTRE DE PORT

M. Samuel Roy

GARDIENS DE NUIT

M. Marcel Vézina

M. Jean-Mickaël Bernier

PRÉPOSÉE PRINCIPALE

Mme Roxanne Bérubé

PRÉPOSÉS (Services aux membres)

Mme Jessica Boutin-Labrecque

M. Gabriel Breton

M. André Dion

Mme Catherine Mercier

M. Marc-Antoine Mercier

PRÉPOSÉE au stationnement

M. Jean-Philippe Guay

PRÉPOSÉS à l'entretien

Mme Catherine Trudel-Guy

M. Guy Beauchemin

La publication de l'Écouteille est rendue financièrement possible grâce à la générosité de nos commanditaires. Nous tenons à remercier ceux qui, année après année, nous permettent de vous livrer un bulletin de liaison qui informe sur la vie de la marina. Nous remercions également ceux qui nous accompagnent pour une première année. Nous invitons tous nos lecteurs à les encourager, ce sera votre façon de leur dire merci.

LE MOT DU COMMODORE

par Georges Leblanc



INFORMEZ-VOUS !

Ici, au Parc Nautique Lévy, nous n'avons pas à nous inquiéter car nos membres s'informent tout en cherchant réponse ici et là... De toute évidence, malgré les moyens qu'ils ont à leur disposition, la plupart ne sont pas informés du quand, du comment et surtout, ils ne savent pas à qui et où s'adresser pour obtenir une réponse juste et précise à leurs questionnements.

Nous y voyons des situations tout à fait loufoques, risibles et quelques fois conflictuelles. Régulièrement, par intérêt, par ignorance ou de peur de ne pas obtenir la réponse qui leur convienne, ces gens qui croient avoir un problème, qui se croient lésés ou qui désirent effectuer une transaction de vente ou d'achat, cherchent en vain l'information à gauche et à droite. Dans un premier temps, ils interrogent ou font part de ce qui occupe leur esprit au premier venu sur le ponton, à leur voisin de ponton, puis le deuxième voisin, puis incertains, ils vont questionner la préposée en chef, ensuite l'assistant du maître de port sera mis à contribution; lui-même, ne voulant pas se mettre les pieds dans les plats, les réfèrera au maître de port qui tentera de répondre en répétant que c'est sous toute réserve, car de toute manière, ses réponses ne peuvent engager PNL. La réponse attendue n'est toujours pas obtenue, l'incertitude grandit. Donc,

se disent-ils, interrogeons un directeur du CA qui, par prudence, n'a pas à répondre à ça. Peut-être auront-ils plus de chance avec le directeur du personnel et le vice-commodore? Les réponses sont davantage précises mais non engageantes. Mais, pas encore satisfaits, ils en discutent devant un café; la serveuse, grand bien lui fasse, sera épargnée. Déjà, les voisins de la rue en ont eu vent, presque tous les membres de la marina s'interrogent concernant cette question quiz, pas toujours bien formulée et dont les éléments sont amenés au compte-gouttes...

Ah! Voilà le commodore! Sa réponse engagera le PNL à respecter ce qu'il leur répondra.

La réponse directe du commodore est désarmante : «Ne cherchez pas midi à quatorze heures, vous n'avez pas à informer Pierre, Jean, Jacques de vos histoires. Adressez-vous à l'une des deux aimables secrétaires au secrétariat.»

L'administration du PNL ne se fait pas sur les pontons, mais au secrétariat de 9h00 à 5h00, à tous les jours de la semaine. C'est la porte tout devant, à cet endroit, la réponse sera précise et éclairée et, si votre cas est spécifique, exceptionnel, le CA sera interrogé et tranchera sur la question.

LE MOT DU COMMODORE (SUITE)

par **Georges Leblanc**

Comme vous voyez, le fonctionnement du PNL est assez simple, nous faisons tout notre possible afin d'assurer le bien-être et la sécurité de nos membres et de leurs biens. Nous avons le souci d'être équitable envers tous et chacun et, pour ce faire, nous avons instauré une gestion interne rationnelle. Il y a également les «Règlements Du Parc Nautique Lévy» que nous vous dispensons d'apprendre par cœur comme vous avez appris votre petit catéchisme (pour les plus âgés), lequel vous avez probablement oublié. À bien y penser, si les Commandements du PNL devaient être écrits, le premier se lirait comme suit : «Pour savoir, consulte sans gêne le secrétariat. »

Nous tentons de simplifier le fonctionnement du PNL. Alors, emboîtez le pas jusqu'au secrétariat pour obtenir une réponse rapide et engagée. Réjouissez-vous que l'administration de votre marina n'ait rien en commun avec une administration gouvernementale, ni avec «Les Douze travaux d'Astérix».

En terminant, excusez-moi si j'ai l'air de déconner et d'exagérer mes propos, mais, bien souvent, c'est encore pire que ce que vous avez lu et, de grâce, ne vous attendez pas à ce que je mette des noms pour justifier le tout.

Sans trop vous attarder, ne vous gênez surtout pas pour dire un «petit bonjour» à nos secrétaires si vous passez devant la porte ouverte. Vous aurez droit à un sourire. ●

ASSURANCE POUR EMBARCATIONS DE PLAISANCE

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Nautik

PAR **LUSSIER**
CABINET D'ASSURANCES

www.globalnautik.com

1 877 320.BATO(2286)

École de voile
Formation Nautique Québec
Parc Nautique Lévy

Stages croisières
Initiation
Élémentaire
Intermédiaire
Navigation côtière
Avancé

TOUS nos cours sont encadrés par des moniteurs certifiés

www.formationnautiquequebec.com • 418-683-8815

Steven Blaney
Député fédéral de Lévis-Bellechasse

115, route Kennedy Lévis G6V 6C8
830.0500 • 1 877 630.0500
www.stevenblaney.ca

CO₂ Une organisation carbone zéro

Ultramar

Ultramar Itée
Raffinerie Jean-Gaulin de Lévis
165, chemin des Îles
Saint-Romuald (Québec) G6V 7M5

C. P. 41055, Lévis (Québec) G6W 7N1

Filiale de Valero
www.valero.com
www.ultramar.ca

DISPOSITION DES EAUX USÉES AU PAYS

Collaboration : **Jean-Luc Lemieux**

Extrait du Guide : *Protégeons les plans d'eau du Québec – Guide à l'usage des plaisanciers.*
Transport Canada : TP 14761F, 2010)

Note de la rédaction : Il est impératif que tous les navigateurs de plaisance prennent connaissance du texte qui suit.



Renseignez-vous et respectez la loi.

Des lois canadiennes et québécoises protègent les eaux et les rives. Certaines s'appliquent à la navigation de plaisance. Renseignez-vous et respectez les lois en vigueur partout où vous naviguez.

Le **Règlement sur la prévention de la pollution par les navires et sur les produits chimiques dangereux** est entré en vigueur le 3 mai 2007. Il traite de problèmes majeurs pour la santé de nos eaux et de nos rives, notamment les eaux usées, les ordures et les hydrocarbures.

Problèmes : Les eaux usées dans nos plans d'eau.

Il est interdit de rejeter des eaux usées non traitées dans les eaux internes du Canada. Ces dernières comprennent la totalité du fleuve, des rivières, des lacs et des autres eaux douces navigables au Canada. Au Québec, les eaux internes du fleuve Saint-Laurent se trouvent à l'**ouest** d'une ligne tirée entre **Pointe-au-Père** et **Pointe d'Orient**.

Les eaux usées contiennent notamment :

- des déchets humains et des déchets provenant d'animaux;

- des eaux et d'autres déchets provenant des toilettes et d'autres
- récipients destinés à contenir les déchets humains ou les déchets
- provenant d'animaux.

Voici les dates auxquelles les embarcations de plaisance doivent être conformes :

- les embarcations de plaisance construites avant le 3 mai 2007 devront être conformes au Règlement au plus tard le 3 mai 2012;
- les nouvelles embarcations de plaisance construites le 3 mai 2007 ou après cette date doivent déjà être conformes.

ATTENTION ! Selon la date de construction de l'embarcation de plaisance, la **toilette portative autonome** ne sera ou n'est déjà plus autorisée dans les eaux internes. Toutefois, les bateaux naviguant à l'extérieur des eaux internes pourront en être munis s'il n'est pas possible d'y installer un équipement fixe. ●

LES FEMMES PIRATES

La piraterie a toujours été l'apanage des hommes. Cependant, l'Histoire démontre qu'un certain nombre de femmes se joignaient au pillage. Parmi celles-ci, deux d'entre elles ont connu une certaine célébrité en raison de leur agressivité comparable à celle de leur compagnon. Il s'agit d'Anne Cormac, fille d'un riche propriétaire de plantation irlandais vivant en Caroline du Sud et de Mary Read, femme anglaise aventurière qui se déguisa en homme pour gagner de l'argent comme soldat et matelot.

Anne, intelligente et jolie, épousa un pirate de petite envergure, James Bonny. Soupçonnant sa femme de liaison adultère, il prévient le Gouverneur de New Providence, Woodes Rogers. Celui-ci la condamne à être fouettée et lui ordonne de rester avec son époux. Elle se joint alors à Calico Jack Rackham, pirate plus aguerri. Ils réunissent un équipage et volent un sloop. Craignant que les hommes refusent d'accueillir une femme à bord, Anne se déguise en homme et prend le nom d'Adam Bonny. Elle devient rapidement un membre d'équipage respecté en combattant courageusement aux côtés de ses compagnons. On raconte qu'elle tua froidement un confrère soupçonnant son identité.

Rackham et son équipage ont fait escale à de nombreuses reprises à New Providence et c'est au cours d'une de ces escales qu'Anne rencontre Mary Read (qui se déguisait aussi en homme et se faisait appeler Mark Read). Les deux femmes sympathiseront rapidement, on leur prête même une liaison amoureuse (l'homosexualité n'était pas rare parmi les pirates, mais sévèrement punie) qui aurait rendu Rackham jaloux (pensant alors que Mary était un homme). Rackham aurait même menacé de trancher la gorge de Mark. On ne sait pas exactement comment Rackham a découvert le véritable sexe de Mary. Certains racontent qu'il les aurait sur-

prises dans leurs ébats amoureux un soir dans la chambre d'Anne Bonny. Finalement, Mary cesse bientôt de se faire appeler Mark, mais les deux femmes restent inséparables et vivent comme un couple, s'habillant indifféremment en homme ou en femme.

Peu de temps après, plusieurs bâtiments de guerre britanniques sont envoyés à leur poursuite (un décret du 5 septembre 1720 du gouverneur des îles Bahamas déclare que Jack Rackham et son équipage, dont Anne Bonny et Mary Read, doivent être capturés et jugés). Mais il en faut plus pour impressionner Rackham, Anne Bonny et Mary Read. Plus téméraires et féroces que jamais, ils attaquent et capturent sans relâche les navires qui passent à portée de canon. L'un de ces navires est le Royal Queen, appartenant à Chidley Bayard, l'ancien amant d'Anne, et commandé par le Capitaine Hudson. Anne parvient à séduire Hudson et à le convaincre de la prendre avec lui à bord de son navire. Une fois à bord, elle réussit à éviter de passer la nuit avec lui en le droguant. Elle asperge alors avec de l'eau toutes les mèches destinées aux canons et retourne avec les pirates. Le jour suivant, les pirates engagent le combat avec le Royal Queen, alors incapable de riposter. La bataille fera une seule victime : par jalousie, Mary tue le Capitaine Hudson.

Le 21 octobre 1720, les troupes du Capitaine Charles Barnet, qui travaille pour le Gouverneur de Jamaïque, capturent Rackham et son équipage (dont Mary Read et Anne Bonny). Mary et Anne en particulier sont désabusées de voir leurs confrères n'opposer que très peu de résistance (certains récits rapportent que la plupart d'entre eux étaient saouls). Elles en tueront deux et blesseront plusieurs d'entre eux (dont Rackham). Il faudra plus d'une heure de combat avant que les deux femmes rendent les armes, seules face aux troupes de Barnet.

16 novembre 1720 : procès de Jack Rackham, Anne Bonny et Mary Read. Les deux femmes réussissent à éviter la pendaison en prétendant qu'elles sont enceintes. C'était une pratique courante à l'époque : personne n'aurait osé tuer ce qu'on considérait comme un être vivant pas encore né. Il est fort probable qu'en réalité aucune des deux femmes n'était enceinte. Anne rendra visite à Rackham et lui aurait dit : Je regrette de vous voir dans un tel état, mais si vous vous étiez battu comme un homme, vous n'auriez pas à mourir comme un chien.

Mary Read devait finir ses jours en prison, mais quelques semaines plus tard elle meurt, probablement de la fièvre jaune. En revanche, on ne sait pas avec certitude ce qu'il advint d'Anne Bonny : la veille de Noël, le gouverneur l'a graciée. Elle a complètement disparu des documents officiels après cet épisode. Trois hypothèses existent :

- Son père aurait payé une rançon pour la faire libérer, puis lui aurait donné la possibilité de commencer une nouvelle vie avec un nouveau mariage, et elle serait morte en 1782 ;
- Elle serait retournée avec son époux, James Bonny, alors que d'autres prétendent qu'il serait mort des années plus tôt ;
- Elle serait retournée à la piraterie sous un autre nom, en particulier elle aurait pu être Bartholomew Roberts.

Livre publié en 2009 : Bonny and Read, femmes pirates, par Valérie Ravenne, Nouveau Monde Éditions, Paris.

*Source : A. Konstam, The History of Pirates
Divers sites internet. ●*

merrill Produits
pétroliers
allard inc.



L'Impériale

À votre service
depuis 1964

Mobil

2309, avenue de la Rotonde
Charny (Québec) G6X 2M2

Téléphone: **(418) 832-6104**

Télécopieur: (418) 832-1457

www.merriallard.com

info@merriallard.com



Desjardins
Caisse populaire
de Lévis

Près de vous...
toujours accessible!

www.desjardins.com/caisse-levis

418 833-5515

4 centres à votre service

**Centre financier
Galerie Chagnon**
1200, boulevard
Alphonse-Desjarins

**Centre de services
Lauzon**
7777, boulevard
de la Rive-Sud

**Centre de services
Pintendre**
730, route
Président-Kennedy

**Centre de services
Saint-David**
4000, boulevard
de la Rive-Sud

HYDROLIENNES À L'ESSAI

par Pierre Dorval

Pour faire suite à l'article de Marc Royer sur les hydroliennes paru dans l'Écouteille de juillet, nous avons eu le loisir d'observer un prototype de cette technologie à l'essai dans la rivière Saguenay. En fait, en août dernier, alors que nous étions en vacances dans le Saguenay et que je m'affairais à ajuster mes amarres, à l'épaule du voilier Allo à la marina de Chicoutimi, j'ai vu une embarcation un peu étrange qui venait juste de quitter la marina et qui remontait la rivière. En fait, ça ressemblait à un ponton sur lequel était installé un genre de ventilateur, une grosse hélice à cinq pales. Était-ce une invention locale pour chasser les nuages?



Tout à coup, j'ai vu l'hélice disparaître sous l'eau grâce à un système de vérins, alors que le ponton continuait d'avancer. Un bateau moteur l'accompagnait et on pouvait les entendre échanger de l'information sur la radio VHF. Il n'en fallait pas plus pour piquer notre curiosité.



Sur le coup, je me demandais bien à quoi pouvait bien servir ce montage, mais André (voilier DENE 2), qui a eu la chance de discuter avec les principaux intéressés, nous a expliqué que c'était un prototype d'hydrolienne développé par la compagnie NORDEST qui a comme dirigeant un professeur de l'Université du Québec à Chicoutimi.



HYDROLIENNES À L'ESSAI (SUITE)

par Pierre Dorval

L'objectif de mise en marché d'un tel équipement consiste à pouvoir alimenter en électricité des camps en région éloignée où la présence d'une rivière pourrait permettre la mise en place de telle hydrolienne. En utilisant le courant de rivière pour produire de l'électricité, en plus d'avoir une énergie renouvelable gratuite, cela permettrait d'éviter de faire appel à des génératrices fonctionnant avec des combustibles fossiles.



Le principe est relativement simple, le courant de rivière fait tourner l'hélice, laquelle entraîne le gros alternateur qui produit l'électricité.

Finalement, il n'est peut-être pas si loin le temps où on pourra voir un ponton, ancré au centre d'une rivière, alimenter en électricité un camp d'exploration.

À suivre. ●

FRANÇOIS POIRIER

Lors de la 45^e Finale des Jeux du Québec tenue à Gatineau à l'été 2010, François Poirier, le fils de Johanne Dorion, s'est classé 6^e de la finale en voile sur Optimist, sur un total de 38 inscriptions.

François n'en est pas à son premier exploit et il mérite toute notre admiration.



LA VILLE DE LÉVIS
EST FIÈRE
DE S'ASSOCIER
AU SUCCÈS
DU

PARC NAUTIQUE DE LÉVIS



LE PLEIN DE CARBURANT

par Jean-Luc Lemieux

Voici les conseils émis par Transport Canada quant au plein en carburant des embarcations de plaisance.

Avitaillement en carburant sécuritaire

Les fuites ou les déversements de carburant ne sont pas seulement nuisibles pour le milieu marin, mais constituent aussi un risque d'incendie. Suivez ces étapes lorsque vous effectuez l'avitaillement, c'est la façon sécuritaire de procéder et c'est la loi.

- Amarrez convenablement votre embarcation pour éviter tout déversement.
- Coupez tous les moteurs.
- **Faites débarquer tous les invités.**
- Éteignez toutes les flammes nues.
- Ne fumez pas.
- Mettez hors tension les commutateurs électriques et blocs d'alimentation.
- N'utilisez pas d'appareils électriques, comme des radios portatives.
- Fermez les fenêtres, hublots, écoutilles et portes de cabine.
- Avant de faire le plein, enlevez les réservoirs portatifs de l'embarcation.
- Placez le tuyau dans l'orifice de remplissage.
- Assurez-vous de **connaître la capacité du réservoir** afin d'éviter tout débordement – vous avez l'obligation d'éviter les fuites et les déversements de carburant sur la coque ou dans l'eau.
- Nettoyez tout dégât et jetez le chiffon ou le linge utilisé dans un conteneur approuvé.
- Avant de démarrer le moteur à essence, mettez en marche le ventilateur du compartiment moteur pendant au moins quatre minutes.
- Avant de démarrer le moteur, vérifiez s'il y a une odeur qui signale la présence de vapeurs dans le compartiment moteur.

Les nouvelles lois environnementales concernant le diesel font en sorte que le type de diesel disponible à la pompe change souvent. Suivez les directives de sécurité fournies par les fournisseurs de carburant ainsi que les manuels d'utilisation du moteur et du système de votre embarcation.

Réf : Transport Canada ●

LETRAGE FMD *La force de votre image, c'est notre affaire*

Lettrage et enseigne
 Impression grand format
 Wrapping de véhicule
 Vitres teintées et pare-brises

Accessoires automobiles
 Bande décorative
 Lettrage de bateau

www.lettragefmd.com

428, rue du Bel-Air, Lévis, G6V 6L1 Tél.: 418-838-0873
 Fax.: 418-838-3796

MOTO  **VTT**




LOUEZ-MOI
à l'heure, à la journée, à la semaine

11337 boul. Valcartier
Loretteville
(418) **842-2703**
www.smsport.ca

ROBERT BÉGIN, dir. général des ventes








Mécanautic

Normand Lepage

Entretien et réparation de bateaux

1343, rue des Sittelles Cell. : (418) 520-6062
 Saint-Romuald (Qc) G6W 8H7 Tél. : (418) 837-3600

Un service soigné... un travail de qualité

Une équipe professionnelle



(418) 833-8366
 (418) 655-0885
 LOCAL & LONGUE DISTANCE

Depuis 1987, nous vous offrons des services de déménagement 7 jours. Équipements et assurances complets. Local et longue distance. Estimation gratuite.

Québec
 Bur.: (418) 833-8366
 (418) 655-0885

André Boivin, propriétaire



LES TOITURES CLAUDE MORIN INC.
FERBLANTIER-COUVREUR

Couvertures de tous genres.

415, Rte 275, Ste-Marguerite
 Dorchester (Québec) G0S 2X0
Bur.: 418. 935.3764
 Fax: 418. 935.3604

Michel Dallaire
 Rés. Tél./Fax: 418.833.8647

Denis Boulay
 Rés. Tél./ Fax: 418.888.4291



Claude Marcoux Ltée
 THANATOLOGUE

Jean Garneau

1845 De la Rive-Sud, St-Romuald (Québec) G6W 5M6
 cmarcoux@videotron.ca
 TÉL. : 418-839-8823 • TÉLÉC. : 418-839-0016




Marc Royer
Architecte

1005, rue Commerciale, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 3H4
 Téléphone : (418) 839-5185 • Télécopieur : (418) 834-0157

FÉLICITATION SAMUEL!

par Jean-Luc Lemieux

Au fil des ans, sans faire mine de rien, notre assistant maître de port, Samuel Roy, a suivi des cours d'opérateur de machinerie lourde. Il a récemment réussi avec brio les examens imposés dans les diverses disciplines se rattachant au métier après plus de 2 300 heures de cours théoriques et pratiques.

Après un moment de réflexion, Samuel a décidé de demeurer aux services de Parc Nautique Lévy, là où il s'est fait de bons amis qui apprécient grandement tout l'ouvrage qu'il effectue, notamment avec sa grosse machine jaune.

Merci Samuel pour tout le travail accompli et les loyaux services rendus depuis trois ans. ●



MADAME MICHELLE CANTIN

par Marc Royer



Madame Michelle Cantin est la nouvelle présidente du Réseau des femmes d'affaires du Québec – Région de Québec. L'objectif du RFAQ pour la prochaine année consiste à développer les compétences des

femmes en affaires et à travailler en collaboration avec les partenaires du milieu. Propriétaire de Formation 4 Temps et de Formation Nautique Québec, madame Cantin sera entourée d'un comité de gestion formé de 15 femmes d'affaires. Nos plus sincères félicitations à la nouvelle présidente ! www.rfaq.ca

Le JOURNAL CHEFS D'ENTREPRISES, édition d'août 2010, publiait dans son Carnet d'affaires, l'information présentée dans l'encadré de gauche.

Madame Cantin s'est jointe aux administrateurs de PNL en février 2010 et, elle apporte un souffle nouveau à titre de directrice des relations sociales.

Félicitations madame Cantin. ●

De parole et d'action



Gilles LEHOULLIER
Votre député de Lévis



BERGEDAC

BERGEDAC LTÉE Licence R.B.Q.: 1331-4208-57
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Excavation • Terre • Sable • Gravier • Aqueduc & égout • Travaux de terrassement
Location de machineries lourdes • Marteau hydraulique • Enlèvement de la neige

CLÉMENT BERGERON
Tél. rés.: (418) 833-0991

5161, St-Georges
Lévis (Québec) G6V 4P3
Bur.: (418) 833-1282
Fax: (418) 833-7196



« L'avenir se planifie
maintenant »

*Un des cabinets les plus
importants en province !*

→ Plus de 20 assureurs disponibles
→ Plus de 200 représentants à la
grandeur du Québec



Nicolas Roy, Gilles Landry propriétaires

- Assurance VIE
- Assurance SALAIRE
- ACCIDENT / MALADIE
- Assurance COLLECTIVE
- Assurance HYPOTHÈQUE
- MALADIES GRAVES
- Assurance VOYAGE
- PLACEMENTS

Siège social : 784 route du président Kennedy, suite 210, Pintendre
(Québec) G6C 1E2, Téléphone : (418) 835-0444

Succursales : → St-Georges : 1-877-248-2004
→ Québec : 1-418-948-4444
→ Montréal : 1-866-489-0004

Grues Québec Lévis INC.

Propriétaire/Opérateur
Gerry & Guylaine Valcourt

Téléphone :
(418) 872-1234
Sans frais :
1 877 873-1234



grue@qc.aira.com

Boul. Hamel, Québec & de la Rive-Sud



Yvan Pelletier, président

5000, rue des Replats, Québec (Québec) G2J 1N2
Tél.: (418) 624-1290 • Télécopieur : (418) 624-2725

4600, boul. de la Rive-Sud, Lévis (Québec) G6W 5N6
Tél.: (418) 837-3681 • Télécopieur : (418) 837-7150



MARCEL LEBLANC & FILS INC.

Entrepreneurs en plomberie et chauffage
Industriel, Commercial et Résidentiel

1400, Des Riveurs
Lévis, Québec, G6V 0A8

Tél.: 418-837-7969
Fax: 418-837-7243
marcel-leblanc@bellnet.ca



Assurance de Bateau

Assurance Automobile,
Habitation, Commerciale



CABINET DE
SERVICES FINANCIERS

4950, boul. de la Rive-Sud Lévis
www.lemieuxassurances.com
(418) 835-0939



eboutininc@videotron.ca

4, des Émeraudes
Lévis (Qc), G6W 6Y6

Tél.: 418 837-2900

Fax: 418 837-3096

www.ernestboutin.com



AGENCE DE PÉTROLIERS OCÉANIQUES LIMITÉE

C.P. 176
Lévis (Québec)
G6V 6N8 CANADA

HONNÊTETÉ • QUALITÉ • SERVICE

106999.2



HONDA
Produits
Mécaniques

628, route Kennedy
Pintendre

418.837.7170

GAZ EAU FOND POUR VOUS SERVIR

Cours de navigation de plaisance
dispensé par
l'Escadrille De la Chaudière,
membre des CPS-ECP

Le mardi soir à compter du
12 octobre 2010.

Renseignements et inscription :
Jean-Luc Lemieux
418-833-5620
lemi@videotron.ca

Cours de *Navigation*
de *plaisance*

CONDITIONS ET INFORMATIONS SORTIES DE L'EAU

par La direction

La saison 2010 tirant à sa fin, il faut programmer les sorties de l'eau.

L'horaire d'inscription sera disponible dans la capitainerie près de la porte située du côté ouest. Vous devez **OBLIGATOIREMENT** vous inscrire ou prendre rendez-vous avec le **maître de port** pour la sortie de l'eau de votre bateau.

À compter du 13 septembre 2010, le service sera disponible à tous les jours **en fonction de la hauteur de l'eau dans la rampe, soit 3 heures avant et 3 heures après la fine haute.**

Les membres qui désirent sortir leur embarcation de l'eau par leurs propres moyens doivent demander l'autorisation au maître de port ou à son suppléant avant de s'exécuter.

Tous les bers et/ou remorques doivent être identifiés (nom du propriétaire et nom du bateau). Ils doivent être en état de marche, et ce, à la satisfaction du maître de port ou de son suppléant.

TOUTES CES CONDITIONS DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES AVANT QUE PARC NAUTIQUE LÉVY (1984) INC. AUTORISE LA SORTIE DE L'EAU.

VOUS TROUVEREZ L'HORAIRE DES SORTIES DE L'EAU EN PAGE 16.

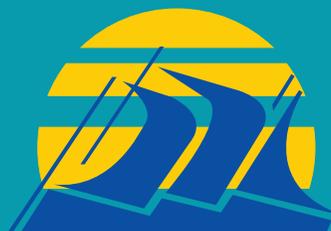
Veillez noter que l'horaire du service de halage pour la fin de la saison 2010 est susceptible de changer. ●

HORAIRE DES SORTIES DE L'EAU - SAISON 2010

par La direction

CONDITIONS ET INFORMATIONS en page 15

| JOURS | HEURES/DISPONIBLES | HAUTEUR/MARÉE | MARÉE HAUTE |
|-----------------------|--------------------------------|---------------|----------------|
| Lundi 13 septembre | 08h00 @ 14h00 | 15,1 pieds | 10h15 |
| Mardi 14 septembre | 08h00 @ 16h00 | 13,8 | 11h09 |
| Mercredi 15 septembre | 08h00 @ 16h00 | 12,5 | 12h12 |
| Jeudi 16 septembre | 09h30 @ 16h00 | 11,5 | 13h30 |
| Vendredi 17 septembre | 11h00 @ 16h00 | 11,5 | 15h03 |
| Samedi 18 septembre | 12h00 @ 16h00 | 12,1 | 16h18 |
| Dimanche 19 septembre | 13h00 @ 16h00 | 13,4 | 17h12 |
| Lundi 20 septembre | 14h00 @ 16h00 | 14,4 | 17h54 |
| Mardi 21 septembre | 08h00 @ 10h00 14h30 @ 16h00 | 16,1 15,1 | 06h03 18h24 |
| Mercredi 22 septembre | 08h00 @ 10h30 | 16,4 | 06h39 |
| Jeudi 23 septembre | 08h00 @ 11h00 | 16,4 | 07h09 |
| Vendredi 24 septembre | 08h00 @ 11h30 | 16,1 | 07h36 |
| Samedi 25 septembre | 08h00 @ 12h00 | 16,1 | 08h06 |
| Dimanche 26 septembre | 08h00 @ 12h30 | 15,4 | 08h36 |
| Lundi 27 septembre | 08h00 @ 13h30 | 15,1 | 09h09 |
| Mardi 28 septembre | 08h00 @ 14h00 | 14,4 | 09h48 |
| Mercredi 29 septembre | 08h00 @ 14h30 | 13,4 | 10h30 |
| Jeudi 30 septembre | 08h00 @ 15h30 | 12,5 | 11h21 |
| Vendredi 1 octobre | 08h30 @ 16h00 | 11,8 | 12h27 |
| Samedi 2 octobre | 10h00 @ 16h00 | 11,8 | 13h48 |
| Dimanche 3 octobre | 11h00 @ 16h00 | 12,8 | 15h12 |
| Lundi 4 octobre | 12h00 @ 16h00 | 14,4 | 16h15 |
| Mardi 5 octobre | 13h30 @ 16h00 | 16,1 | 17h06 |
| Mercredi 6 octobre | 14h00 @ 16h00 | 17,4 | 17h48 |
| Jeudi 7 octobre | 08h00 @ 10h00 | 17,7 | 06h12 |
| Vendredi 8 octobre | 08h00 @ 11h00 | 17,7 | 06h57 |
| Samedi 9 octobre | 08h00 @ 11h45 | 17,4 | 07h42 |
| Dimanche 10 octobre | 08h00 @ 12h30 | 17,7 | 08h24 |
| Lundi 11 octobre | 08h00 @ 13h00 | 15,7 | 09h09 |
| Mardi 12 octobre | 08h00 @ 14h00 | 14,8 | 09h57 |
| Mercredi 13 octobre | 08h00 @ 15h00 | 13,4 | 10h51 |
| Jeudi 14 octobre | 08h00 @ 16h00 | 12,5 | 11h54 |
| Vendredi 15 octobre | 09h00 @ 16h00 | 11,8 | 13h06 |



Parc Nautique Lévy (1984) Inc.

4685, rue Saint-Laurent - LÉVIS (Québec) - G6V 8M9

Téléphone: (418) 833-9421 - Télécopieur: (418) 833-7461

Courriel: info@parcnautiquelevy.qc.ca

Site Web: www.parcnautiquelevy.qc.ca

